Moyens d'action

- Une cellule nationale dédiée à la question des sports de nature
- Animation d'un réseau spécifique de référents auprès des comités départementaux et régionaux
- Construction et élaboration d'outils techniques et pédagogiques
- Un plan de Formation spécifique et thématique des acteurs locaux : formation fédérale pour les animateurs sportifs, capacité d'animation, formation d'élus et de dirigeants associatifs
- Accompagnement individualisé des comités
- Veille, partage d'expérience et de bonnes pratiques, mise en réseau (observatoire des pratiques)